



## **Harcèlement sexuel au travail – comment le prévenir? Formation**

### **Obligations légales des employeurs et répercussions sur le personnel**

---

15 novembre 2021 – 15h00 à 21h30  
Espace Provins, rue de l'Industrie 22, 1950 Sion

En Suisse, près d'une femme sur trois et un homme sur dix sont victimes de harcèlement sexuel au cours de leur vie professionnelle. Ces agissements vont à l'encontre de la loi sur l'égalité (LEg) et du devoir légal des employeurs de protéger la santé de leur personnel et de prévenir le harcèlement sexuel.

La rencontre s'adresse aux employeurs et responsables RH. Elle fournira des outils permettant de prévenir et d'endiguer le harcèlement sexuel en entreprise. Des spécialistes du droit du travail et du traitement des discriminations présenteront les aspects juridiques de la problématique. Les enjeux de domination en lien avec le harcèlement sexuel ainsi que ses répercussions sur le personnel seront abordés. Un outil permettant d'instaurer des processus internes destinés à prévenir le phénomène sera présenté.

La rencontre s'achèvera avec une table ronde ouverte au public réunissant des responsables RH et des professionnel-le-s de la médiation.

14h45 **accueil**

15h00 - 15h10 **allocution de bienvenue**

**Isabelle Darbellay Métrailler**, cheffe de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

15h10 - 16h00 **mobbing et harcèlement sexuel au travail : une réalité !**

**Marianne Favre Moreillon**, directrice du cabinet juridique DroitActif, spécialiste en droit du travail

16h00 - 16h15 **présentation du kit de prévention du harcèlement sexuel au travail édité par la Conférence suisse des délégué-e-s à l'égalité CSDE**

**Laure Crettenand**, collaboratrice scientifique à l'Office cantonal de l'égalité et de la famille

16h15 - 16h30 **pause**

16h30 - 17h20 **prévenir le harcèlement sexuel et promouvoir la santé au travail**

**Caroline Dayer**, docteure et chercheuse, formatrice et consultante, experte en prévention et traitement des violences et des discriminations

17h20 **clôture**

**Ludovic Bruchez**, président de HR-Valais

17h30 - 18h30 **collation**

18h30 - 20h00 **table ronde ouverte au public, animée par Romaine Jean, journaliste, avec :**

**Ludovic Bruchez**, président de HR-Valais

**Sonia Cid**, directrice des ressources humaines de l'Ecole hôtelière de Lausanne

**Eliane Gaspoz**, directrice des ressources humaines de la BCVs

**Valentine Schaller**, cheffe de l'autorité de conciliation du tribunal du travail du Canton du Valais

**Ingrid Vernez**, directrice des ressources humaines de la Fondation Asile des aveugles - L'hôpital ophtalmique, à Lausanne

**Luc Wenger**, médiateur et coach, référent au sein d'entreprises en Suisse romande

20h00 - 21h30 **Apéritif et réseautage**

Inscription gratuite mais obligatoire, jusqu'au 8 novembre 2021 sur [www.egalite-vs.ch/harcelementtravail21](http://www.egalite-vs.ch/harcelementtravail21)

**Pass sanitaire obligatoire**